

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 13 avril 2012  
(convocation du 2 avril 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Treize Avril Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10h	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme. FAYET Véronique à Mme. SAINT-ORICE Nicole à partir de 10h30	M. JOANDET Franck à M. CHAUSSET Gérard
Mme. ISTE Michèle à M. GUICHARD Max	M. LOTHAIER Pierre à M. SIBE Maxime
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11h	M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
Mme. BREZILLON Anne à Mme. CHAVIGNER Michèle	M. MILLET Thierry à M. QUERON Robert
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. GELLE Thierry	M. MOGA Alain à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10h55
M. DELAUX Stéphan à M. GAÜZERE Jean-Marc	Mme. PARCELIER Muriel à M. FAVROUL Jean-Pierre
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
Mme. DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10h45	M. QUANCARD Denis à M. BOBET Patrick
Mme. DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques	M. RAYNAL Franck à M. SOLARI Joël
M. EGRON Jean-François à Mme. LACUEY Conchita	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques	M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10h45
Mme. FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean	Mme. WALRYCK Anne à M. DUPOUY Alain

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Talence Innovation Sud Développement - Programme d'actions  
2012 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision -  
Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre des relations partenariales avec les associations de développement économique à caractère intercommunal oeuvrant sur son territoire, la Communauté Urbaine de Bordeaux apporte annuellement son soutien financier à l'association Talence Innovation Sud Développement dont la vocation intercommunale est effective depuis 2004. En effet, à cette date, les communes de Gradignan, Talence, Villenave d'Ornon et Bègles, par le biais de la SAEMCIB, ont adhéré à cette association.

Le champ d'action de celle-ci demeure principalement le soutien de projets économiques et d'études sur le secteur sud de l'agglomération.

L'objectif principal en 2012 se décline autour de deux axes majeurs, qui sont l'innovation et la recherche d'une part, et la composante territoriale, orientée à la fois vers le Campus et la Zone Urbaine Sensible de Thouars, d'autre part.

Dans le cadre de la poursuite du partenariat instauré avec notre Etablissement Public, cette structure présente aujourd'hui son plan d'actions et son budget prévisionnel 2012 ci-après.

**Le programme d'actions 2012 est élaboré selon 4 volets :**

**I – Accompagnement et Conseil pour l'entrepreneuriat des Jeunes et des Femmes**

Ce volet concerne les missions relatives à l'aide adressée aux catégories souffrant de difficultés pour créer leur entreprise, à savoir, les jeunes et les femmes.

Afin de faire évoluer cette situation, les actions suivantes vont être mises en œuvre :

- création d'une pépinière en ligne qui doit fournir aux futurs créateurs d'entreprises des renseignements actualisés quant aux démarches à entreprendre,
- mise en place d'un guide à l'entrepreneuriat jeune,
- reconversion du château de Thouars en pépinière d'entreprises, en partenariat avec « le Tremplin », afin d'accueillir à terme une quinzaine d'entreprises,
- les entretiens d'expert, qui se dérouleront au cours de la Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes et Femmes et permettront d'aborder diverses thématiques.

## A – La pépinière en ligne

La pertinence de cet outil, mis en place depuis 2011, doit se renforcer cette année avec l'ouverture de la pépinière de Talence Thouars, et permettre de centraliser toute la documentation relative au montage de projets :

- actualités sur la création d'entreprises (revue de presse, événements spécifiques, concours...)
- liens mis en ligne pour tester les aptitudes et les capacités à entreprendre,
- documents et logiciels à télécharger concernant chacune des étapes de la création.

Elle doit aussi permettre aux créateurs de soumettre pour avis leurs projets à Talence Innovation Sud Développement, qui les étudie attentivement.

## B – Le guide à l'entrepreneuriat jeune

Ce guide est une actualisation des rubriques du Guide d'aide à la Création d'Entreprises, paru précédemment, et apporte une aide complémentaire en terme d'information, de lisibilité et de visibilité du réseau de la création d'entreprises de la CUB aux porteurs de projets souhaitant s'y implanter.

Cet outil sera complété et amélioré en 2012 en vue de créer une véritable bibliothèque destinée tant aux internautes qu'aux futurs locataires de la pépinière de Thouars. Par ailleurs, sa publication papier est à l'étude.

## C – Reconversion du château de Thouars en Pépinière d'entreprises

La reconversion du château de Thouars est un projet porté, à la fois par Talence Innovation Sud Développement et par la commune de Talence et dont la mise en œuvre doit intervenir fin 2012/début 2013, en partenariat avec la structure dite « Le Tremplin ». Il permettra l'accueil d'une quinzaine d'entreprises et répondra ainsi à la forte demande foncière des porteurs de projets qui, compte tenu du faible turn-over des entreprises dans les pépinières existantes, demeure insatisfaite.

Ce projet prolonge la structure du Tremplin, situé sur la Zone Urbaine Sensible, tout en renforçant les structures de la commune.

Cette pépinière devrait se présenter sur un modèle double : une partie consacrée à des projets à visée d'insertion professionnelle et une autre, destinée à des projets dans le domaine de la communication numérique et ou de l'innovation.

Par ailleurs, la pépinière offrira :

- des services dits « classiques » ou services communs
- une offre d'accompagnement personnalisée (offre de formation permanente, accompagnement personnalisé, tutorat/parrainage)
- une offre d'accompagnement collectif.

La pépinière aura aussi des fonctions de logistique et de pérennisation de l'activité des entreprises hébergées.

## D – Les entretiens d'expert

Ces entretiens se déroulent au cours de la Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes et Femmes et prennent la forme de rencontres individualisées, de 30 à 45 minutes, réalisées par des professionnels de différents secteurs (avocat, expert-comptable, consultant en stratégie et

marketing). Les thèmes abordés au cours de ces entretiens concernent principalement quatre domaines : financier, juridique, marketing/communication et nouvelles technologies. Cette action avait donné lieu à 16 rendez-vous en 2011 et doit se renforcer en 2012, afin d'offrir une véritable expertise technique aux jeunes créateurs d'entreprises.

## **II – Insertion professionnelle des jeunes et des femmes, par le biais de l'entrepreneuriat**

Le thème de l'insertion professionnelle est une caractéristique majeure dans la politique d'intervention de Talence Sud Innovation Développement à moyen et long terme. Celui-ci est illustré par le « Concours des Jeunes Entrepreneurs Créateurs » et par la Journée de l'Entrepreneuriat Jeune.

Par ailleurs, les objectifs de l'année 2012 intègrent également la 2<sup>ème</sup> édition de la manifestation « Entrepreneurs Jeunes et Responsables » qui vise à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et des jeunes en général par le biais de l'entrepreneuriat. Cette dernière a pour objectifs de :

- susciter des vocations en sensibilisant en amont à la culture entrepreneuriale,
- promouvoir la culture entrepreneuriale chez les femmes et les jeunes,
- rendre la création d'entreprises plus accessible à un public qui rencontre des difficultés,
- aider et accompagner les porteurs de projets dans leur démarche de création d'activités,
- développer des occasions d'échanges et de rencontres entre les jeunes créateurs, les entreprises et les acteurs du réseau de la création d'entreprises.

### **A – Le concours « Jeunes Entrepreneurs Créateurs »**

Ce concours s'adresse à l'ensemble des jeunes issus du territoire Girondin, de 18 à 32 ans, qu'ils soient diplômés ou non, en cours de formation, travailleurs ou issus des quartiers sensibles. Il se compose de deux catégories : la catégorie « Entrepreneurs des cités » qui s'adresse aux jeunes issus des quartiers prioritaires ou souhaitant s'y implanter ; la catégorie « Jeunes entrepreneurs », ouverte à tous les autres profils. Ce concours décerne trois prix destinés à encourager la création d'entreprises et dotés de 10 000 €. L'édition 2011 a connu un réel succès puisque 40 porteurs de projets ont déposé 28 dossiers de création d'entreprises. 8 candidatures étaient issues de la catégorie « entrepreneurs des cités » et un tiers des porteurs de projets était des femmes. Enfin, 50% des porteurs de projets sont issus de Talence et de Bordeaux.

### **B – La « Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes et Femmes »**

Cette journée vise à promouvoir la culture entrepreneuriale auprès des jeunes et des femmes, à favoriser les échanges et les rencontres entre les porteurs de projets, les entreprises et les structures d'accompagnement.

Elle s'organise autour de « tables rondes » réunissant des experts de divers domaines (juridique, accompagnement, création, financier...), entrepreneurs et jeunes créateurs, afin de dégager une synergie en faveur de l'entrepreneuriat jeune. L'édition 2011 ayant réuni près de 170 personnes, dont près de la moitié de femmes et une majorité de jeunes, la manifestation est reconduite pour l'année 2012.

### **III – Développement économique et développement durable**

Cette partie concerne le volet de l'agence qui touche à l'action collective et aux activités d'études et d'expertises régionales. Elle s'articule autour de trois points forts : l'Observatoire de veille et d'anticipation des mutations économiques du Sud Bordeaux et de la Gironde, de l'Action développement durable dans les PME et du Groupement des Entrepreneurs Talençais.

#### **A – L'Observatoire de veille et d'anticipation des mutations économiques du Sud Bordeaux et de la Gironde**

Cet observatoire, mis en place pour mesurer les grandes mutations du tissu économique du Sud Bordeaux, est un outil d'aide à la décision et à la promotion du territoire, utilisable par les collectivités et par les acteurs du tissu économique.

#### **B – Action développement durable dans les PME**

Cette initiative répond au besoin de prendre en compte la problématique « développement durable » en accompagnant les entreprises vers l'intégration des principes du développement durable dans leur fonctionnement. Pour 2012, la thématique de fond sera axée sur les économies d'énergie, qui représentent un intérêt réel pour les petites entreprises. Parallèlement, un « Club Jeunes Entrepreneurs Responsables » est mis en place pour sensibiliser les dirigeants d'entreprises aux thématiques du développement durable.

#### **C – Le Groupement des Entrepreneurs Talençais (GET)**

Talence Innovation Sud Développement assure, par ailleurs, la vice-présidence du Groupement des Entrepreneurs Talençais, structure qui regroupe une cinquantaine d'entreprises locales et dont le but est de faciliter la communication entre les acteurs du développement économique, créer un centre de ressources commun, rapprocher les entreprises des pôles universitaires et faciliter l'implantation de nouvelles entreprises en pépinières.

### **IV – Relations avec les universités et les grandes écoles et promotion du territoire**

En 2012, le partenariat universitaire avec Bordeaux IV sera renforcé dans le cadre du dispositif « Entreprenariat Campus Aquitaine » du Pôle de Recherche de l'Enseignement Supérieur (PRES).

Dans le cadre des activités d'études, l'Agence entend poursuivre et renforcer sa collaboration avec les experts et ingénieurs d'études du GRETHA et de Bordeaux IV.

L'agence favorisera les échanges entre les universités et les pouvoirs publics par l'organisation de rencontres scientifiques (Comité des Experts sur le thème de la compétitivité et de l'attractivité des Grandes Ecoles) ou pratiques avec l'organisation de comités de pilotage visant à favoriser les débats d'idées.

L'Agence collabore depuis plusieurs années avec la junior Entreprise de l'ENSAM en faisant appel à ses compétences et expertises dans le domaine de la R&D, de l'innovation et des nouvelles technologies, ainsi que du transfert de technologie.

#### **A – Accueil permanent de stagiaires**

Talence Innovation vise à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes étudiants et à les confronter aux enjeux économiques des collectivités et entreprises en continuant à accueillir des stagiaires et des groupes de travail issus des grandes écoles et universités.

#### B – Comité des experts

Composé d'élus, de scientifiques, de techniciens, d'entreprises, de personnalités qualifiées, le Comité des Experts poursuivra son rôle actif en faveur du rapprochement entre les villes du sud Bordeaux, les universités et les organismes scientifiques, technologiques et de recherche.

#### C – Partenariat avec les Juniors Entreprises de la CUB

Ce partenariat avec des associations créées par des étudiants, permet de renforcer les liens du monde économique et de l'Université. Ainsi des collaborations ont été initiées avec l'INSEEC, Ausone Conseil, Sciences-Po, l'ENSEIRB, le Master Communication de Bordeaux III. Il permet de faire éclore des projets à destination des étudiants, tel la Bourse aux projets innovants.

#### D - Promotion du territoire du Sud Bordeaux et de la CUB et communication en faveur de leur développement économique

En 2012, l'Agence développera ses activités de communication et de marketing territorial à travers deux volets d'actions :

- la mise en œuvre d'actions de communication dédiées à la promotion et à l'attractivité du territoire du sud Bordeaux et de la CUB par l'organisation d'évènements tels que le Club d'entreprises, des concours, et l'élaboration d'outils dédiés comme le site internet et le guide des bonnes pratiques,
- la participation à des manifestations extérieures permettant d'enrichir la réflexion de l'Agence sur les enjeux et perspectives de développement de son territoire.

#### Financement

Pour la réalisation de ce programme 2012, le budget prévisionnel de Talence Innovation Sud Développement s'élève à 168 000 € répartis comme suit :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ T.T.C</b>
Frais de Fonctionnement	20 470	Cotisations et subvention ville de Talence	105 000
Frais de Personnel	136 424	Cotisations villes de Gradignan, V.O, Bègles( SAEMCIB),	8 000
Communication	300	CUB	50 000
Impôts et Taxes	7 000	Conventions études	5 000
Dotations	1 150		
Prestations externes et Actions intercommunales	2 656		
<b>TOTAL</b>	<b>168 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>168 000</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le code général des collectivités territoriales,

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** la demande de subvention de fonctionnement de 50 000 € présentée par l'association Talence Innovation Sud Développement au titre de l'année 2012 est recevable au regard du développement économique du territoire suscité par cette association,

**DECIDE**

**Article 1 :**

Une subvention de fonctionnement de 50 000 € est attribuée à l'association Talence Innovation Sud Développement pour le développement de son programme d'actions pour l'année 2012,

**Article 2 :**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention, ci-annexée, relative aux modalités de versement de la subvention communautaire,

**Article 3 :**

La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Europe Ecologie les Verts s'abstient à l'exception de MM. ROSSIGNOL et JOANDET

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 avril 2012,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
30 AVRIL 2012

PUBLIÉ LE : 30 AVRIL 2012

M. NICOLAS FLORIAN

